

Le quatorze avril deux mille seize, les délégués de la Communauté de Communes de BOURBRIAC se sont réunis à la Salle du Conseil de la Maison du Développement sous la présidence Mme Claudine GUILLOU.

✎ ORDRE DU JOUR ✎

① Résultats 2015 :

- ✓ Présentation et mise à l'approbation des Comptes de Gestion,
- ✓ Présentation et mise à l'approbation des Comptes Administratifs (« Déchets », « SPANC », « Extension ZA du Courjou », « Eau Potable » et « Général »),

② Affectation des résultats de l'exercice 2015 : « Déchets », « SPANC », « Extension ZA Courjou », « Eau Potable » & « Général »,

③ Vote des taux de fiscalité 2016 (TH, FB, FNB) et de la CFE (Cotisation Foncière des Entreprises),

④ Présentation et vote des Budgets 2016 : « Déchets », « SPANC » « Extension ZA Courjou » « Eau Potable » & « Général »,

⑤ Administration / Gestion :

- Déchets : passage des non-valeurs et des créances éteintes,
- Dispositions à prendre pour la location d'un tracteur,

⑥ Questions diverses.

- Installation de deux agriculteurs.

● **PRESENTS** : Mme Claudine GUILLOU, Présidente, déclare ouverte la séance du Conseil :

⇒ Étaient présents :

BOURBRIAC : Mme Claudine GUILLOU (+ pouvoir de Y. BOTREL), Patrick LE FLOC'H, Florence GUEGAN, Guy CADORET, Jean-Jacques LE BLOAS, Gwénaëlle LE GONIDEC, Jean-Luc HERVE, Stéphanie

MADIOT.

COADOUT : M. Jean-Pierre GIUNTINI (+ pouvoir de Gaëlle PASTOL), Mireille RAULO.

KERIEN : M. Claude SALOMON.

KERPET : M. Jean-Paul LE MOIGNE (+ pouvoir de Arnaud LEBRETON).

MAGOAR : M. Yannick DOLO.

MOUSTERU : M. Gérard HERVE (+ pouvoir de Nathalie JOUAN), Christian BLAIZE.

PLESIDY : M. Guy GAUTIER, Jean-François LE BLOAS, David CHEVANCE.

PONT MELVEZ : Mme Marie-Thérèse SCOLAN, Rémy CHAMBRY, François LOZAC'H.

SAINT-ADRIEN : M. Yves LACHATER, Isabelle DERRIEN.

SENVEN LEHART : M. Gilbert BURLLOT.

⇒ Assistait après avoir été dûment invité : Didier SIMON (suppléant de Senven Léhart

⇒ Assistaient en outre : S. LE FOURNIS, Secrétaire Générale, J. LE BIZEC, Responsable des Services Techniques, L. LE PEZRON, « Assistante de Gestion/Comptable », J. GUILLOSSOU « Assistante Tourisme & Communication ».

Avec 24 délégués titulaires présents + 4 pouvoirs de vote, le quorum étant atteint le Conseil de Communauté peut valablement délibérer.

● **Secrétaire de Séance** : M. David CHEVANCE, Conseiller Communautaire de PLESIDY.

Bilan 2015 et perspectives 2016 présentés par la Présidente :

« Nous vivons, aujourd'hui, un évènement historique dans la vie de notre Collectivité. Nous allons ce soir voter le dernier budget de la CDC de Bourbriac. L'an prochain, notre territoire s'inscrira dans un périmètre beaucoup plus large de 57 Communes et de 74 000 habitants.

En 2015, la CDC dégage 233 552 € de CAF nette (Capacité d'Autofinancement). La CAF est la différence entre les recettes réelles de fonctionnement et les charges réelles y compris les intérêts de la dette et le remboursement du capital. La CAF nette représente le reliquat disponible pour financer les nouvelles dépenses d'équipement. C'est une des composantes du financement disponible. Elle se stabilise par rapport à 2014 mais est en recul par rapport à 2013 du fait d'une évolution plus lente des recettes liée à la baisse des dotations.

Le fonds de roulement (différence entre les financements disponibles à plus d'un an et les immobilisations (investissements réalisés et en cours de réalisation). Le fonds de roulement est **important** et représente **plus de 7 mois de charges** de fonctionnement. (normalement il doit couvrir 2 mois).

L'endettement : 3 emprunts en cours.

Objet	Périodes	Banques	Taux	Restant dû
Bâtiment communautaire	2007/2027	Crédit Agricole	4,10 %	162 062,08 €
Investis. divers (matériel voirie)	2007/2017	Crédit Agricole	0,21 %	20 000,00 €
Salle « Sport 10 »	2010/2025	BCME	3,29 %	165 496,91 €
TOTAL				347 558,99 €

↳ Soit 48 000 € à verser chaque année.

Les charges de personnel représentent 40 % des dépenses de fonctionnement. Pas de grands changements en 2015, si ce n'est le recrutement en Contrat d'Accompagnement dans l'Emploi d'un agent affecté à l'entretien des locaux communautaires et les évolutions de carrières habituelles.

Concernant le personnel, nous avons une pensée ce soir pour Yvon LE CAM qui nous a quitté le 12.08.2015.

En 2016 :

- 1 agent affecté au service « Déchets » en fin de Contrat d'Avenir sera stagiérisé en Mai en vue d'une titularisation,
- 1 agent affecté au service « Voirie » en Contrat d'Avenir sera stagiérisé au 01.09.2016,
- 1 agent affecté à l'entretien ménager des locaux communautaires en Contrat d'Accompagnement dans l'Emploi, sera stégiérisé au 01.09.2016.

Ce sont des emplois indispensables au bon fonctionnement des services.

Le coût supplémentaire des charges de personnel pour 2016 est estimé à 27 216 €.

La Dotation Globale de Fonctionnement (DGF) :

Dans le cadre de la contribution des collectivités locale à la réduction des déficits, cette année 2015 aura été impactée à hauteur de 50 800 € par rapport à 2013.

En 2016, la DGF baissera de 47 000 € par rapport à 2015 et 96 000 € par rapport à 2013.

Les investissements 2015 :

- Lancement des travaux de l'atelier relais sur la ZA du Courjou,
- Lancement des travaux à la déchèterie,
- Travaux de raccordement de réseaux à Kériolet,
- Achat de matériel pour l'activité « Voirie » (rotocureuse, station de gas oil mobile),
- Financement de la FTTH (fibre optique) engagé,
- Soutien aux agriculteurs, aux artisans/commerçants,
- Aide financière à l'installation d'internet via le satellite,
- Participation au Programme « Amélioration de l'Habitat » via SOLIHA

Les investissements 2016 :

- Poursuite des travaux de l'atelier relais,
- Financement de la FTTH (Tranche 1 + 33 % de la Tranche 2),
- Poursuite des travaux de la déchèterie,
- Remplacement du camion benne « OM »,
- Lancement des opérations liées la Maison de Santé Pluridisciplinaire.

Conclusion :

La situation financière de la CDC est saine, l'endettement est faible (50 €/habitant).

Les marges de manœuvre sont limitées et nous contraignent à une gestion financière des plus rigoureuses ; L'emprunt sera nécessaire à la réalisation des investissements importants prévus en 2016 (Maison de Santé Pluridisciplinaire).

Ces dernières années, de nombreuses compétences ont été transférées à la CDC, compétences n'apportant pas de plus-value de la DGF, quand bien même certaines d'entre elles représentent une charge financière conséquente, notamment en personnel et en matériel :

- ✓ 2002 : Voirie
- ✓ 2003 : Déchets
- ✓ 2006 : SPANC
- ✓ 2012 : Service à la personne
- ✓ 2013 : Eau Potable (distribution).

La fiscalité n'a pas évolué depuis 2011 (1 % pour la TH, 1,5 % pour le FB).

Néanmoins, le budget étant maîtrisé, je propose de maintenir les taux à leur niveau actuel soit :

- ✓ TH : 7,29 %
- ✓ FB : 5,21 %
- ✓ FNB : 21,34 %.

Claudine GUILLOU.

① Vote sur les résultats 2015 : « Déchets »:

Le Compte Administratif 2015 :

Présenté par Julie Le Bizec et commenté par la Présidente (Le CA a été remis à chaque membre présent) :

SECTION DE FONCTIONNEMENT (dépenses et recettes)

- ➔ Les dépenses se montent à la somme de 419 162,31 €
- ➔ Les recettes se montent à la somme de 707 690,88 € (dont un excédent reporté de 189 170,42 €)

SECTION D'INVESTISSEMENT (dépenses et recettes)

- ➔ Les dépenses se montent à la somme de 72 412,66 €
- ➔ Les recettes se montent à la somme de 285 374,57 € (dont un excédent reporté de 203 491,96 €)

CONSTAT DES RESTES A REALISER

- ➔ En dépenses : 19 248 €
- ➔ En recettes : 306 201 €

Après avoir constaté que le Compte Administratif de 2015 présente :

- ⇨ un excédent de 288 528,57 € en Section de Fonctionnement,
- ⇨ un excédent de 212 961,91 € Section d'Investissement,
- ⇨ des Restes à Réaliser en dépenses de fonctionnement d'un montant de 19 248 €
- ⇨ des Restes à Réaliser en recettes d'investissement d'un montant de 306 201 €

.../...

Le Conseil Communautaire approuve ces résultats à l'unanimité et adopte le Compte Administratif « déchets » 2015 (la Présidente de la CDC n'a pas pris part au vote).

L'affectation des résultats 2015 :

Après avoir approuvé le Compte Administratif « Déchets » de l'exercice 2015, le Conseil Communautaire décide d'affecter le résultat, soit 288 528,57 € à la ligne 002 du Budget Primitif 2016 – Section de Fonctionnement.

Vote sur les résultats 2015 : « SPANC »

Le Compte Administratif 2015 :

Présenté par Julie Le Bizec et commenté par la Présidente (Le CA a été remis à chaque membre présent) :

SECTION DE FONCTIONNEMENT (dépenses et recettes)

- ➔ Les dépenses se montent à la somme de 23 308,68 €
- ➔ Les recettes se montent à la somme de 37 690,54 € (dont un excédent reporté de 8 400,54 €)

Après avoir constaté que le Compte Administratif de 2015 présente :

- ⇒ un excédent de 14 381,86 € en Section de Fonctionnement,
- ⇒ pas de Section d'Investissement,

Le Conseil Communautaire approuve ces résultats à l'unanimité et adopte le Compte Administratif « SPANC » 2015 (la Présidente de la CDC n'a pas pris part au vote).

L'affectation des résultats 2015 :

Après avoir approuvé le Compte Administratif « SPANC » de l'exercice 2015, le Conseil Communautaire décide d'affecter le résultat, soit 14 381,86 € à la ligne 002 du Budget Primitif 2016 – Section de Fonctionnement.

Vote sur les résultats 2015 : « Extension ZA du Courjou »

Le Compte Administratif 2015 :

Présenté par Julie Le Bizec et commenté par la Présidente (Le CA a été remis à chaque membre présent) :

SECTION DE FONCTIONNEMENT (dépenses et recettes)

- ➔ Les dépenses se montent à la somme de 62 645,17 €
- ➔ Les recettes se montent à la somme de 87 883,35 €

SECTION D'INVESTISSEMENT (dépenses et recettes)

- ➔ Les dépenses se montent à la somme de 20 847,38 €
- ➔ Les recettes se montent à la somme de 27 197,38 €

Après avoir constaté que le Compte Administratif de 2015 présente :

- ⇒ un excédent de 25 238,18 € en Section de Fonctionnement,
- ⇒ un excédent de 6 350,00 € Section d'Investissement,

Le Conseil Communautaire approuve ces résultats à l'unanimité et adopte le Compte Administratif « Extension ZA du Courjou » 2015 (la Présidente de la CDC n'a pas pris part au vote).

.../...

L'affectation des résultats 2015 :

Après avoir approuvé le Compte Administratif « SPANC » de l'exercice 2015, le Conseil Communautaire décide d'affecter le résultat, soit 25 238,18 € à la ligne 002 du Budget Primitif 2016 – Section de Fonctionnement.

Vote sur les résultats 2015 : « Eau Potable »:

Le Compte Administratif 2015:

Présenté par Julie Le Bizec et commenté par la Présidente (Le CA a été remis à chaque membre présent) :

SECTION DE FONCTIONNEMENT (dépenses et recettes)

- ➔ Les dépenses se montent à la somme de 373 447,43 €
- ➔ Les recettes se montent à la somme de 481 667,46 € (dont un excédent reporté de 90 354,34 €)

SECTION D'INVESTISSEMENT (dépenses et recettes)

- ➔ Les dépenses se montent à la somme de 288 728,68 €
- ➔ Les recettes se montent à la somme de 438 185,08 € (dont un excédent reporté de 224 961,18 €)

Après avoir constaté que le Compte Administratif de 2015 présente :

- ⇒ un excédent de 108 220,03 € en Section de Fonctionnement,
- ⇒ un excédent de 149 456,40 € Section d'Investissement,

Le Conseil Communautaire approuve ces résultats à l'unanimité et adopte le Compte Administratif « Eau Potable » 2015 (la Présidente de la CDC n'a pas pris part au vote).

L'affectation des résultats 2015 :

Après avoir approuvé le Compte Administratif « Eau Potable » de l'exercice 2015, le Conseil Communautaire décide d'affecter le résultat, soit 108 220,03 € à la ligne 002 du Budget Primitif 2016 – Section de Fonctionnement.

Vote sur les résultats 2015 : « Général »:

Le Compte Administratif 2015 :

Présenté par Sylvie LE FOURNIS et commenté par la Présidente (Le CA a été remis à chaque membre présent) :

SECTION DE FONCTIONNEMENT (dépenses et recettes)

- ➔ Les dépenses se montent à la somme de 1 751 352,39 €
- ➔ Les recettes se montent à la somme de 2 073 883,77 € (dont un excédent reporté de 211 226,70 €)

SECTION D'INVESTISSEMENT (dépenses et recettes)

- ➔ Les dépenses se montent à la somme de 170 081,62 €
- ➔ Les recettes se montent à la somme de 560 340,32 € (dont un excédent reporté de 225 813,02 €)

CONSTAT DES RESTES A REALISER

- ➔ En dépenses : 254 714 €
- ➔ En recettes : 115 951 €

Après avoir constaté que le Compte Administratif de 2015 présente :

- ⇒ un excédent de 322 531,38 € en Section de Fonctionnement,
- ⇒ un excédent de 390 258,70 € Section d'Investissement,

.../...

- ⇒ des Restes à Réaliser en dépenses d'investissement d'un montant de 254 714 €
- ⇒ des Restes à Réaliser en recettes d'investissement d'un montant de 115 951 €

Le Conseil Communautaire approuve ces résultats à l'unanimité et adopte le Compte Administratif « Général » 2015 (la Présidente de la CDC n'a pas pris part au vote).

L'affectation des résultats 2015 :

Après avoir approuvé le Compte Administratif « Général » de l'exercice 2015, le Conseil Communautaire décide d'affecter le résultat, soit 322 531,38 € comme suit :

- ☞ 90 000 € d'affectation complémentaire en Section d'Investissement (compte 1068),
- ☞ 232 531,38 € à la ligne 002 du Budget Primitif 2016 – Section de Fonctionnement.

② Présentation et mise à l'approbation des « Comptes de Gestion »

Les Comptes de Gestion « Général », « Déchets », « SPANC », « Extension ZA Courjou », « Eau Potable » de l'exercice 2015 remis par Mme Maryline LAURENT, Trésorière Communautaire étant conformes aux Comptes Administratifs 2015, **sont approuvés à l'unanimité par le Conseil Communautaire.**

③ Vote des taux de fiscalité pour 2016 et de la CFE (Cotisation Foncière des Entreprises) :

Le Conseil décide de reconduire les taux de fiscalité de 2015 pour les 3 taxes ménages, comme suit :

▪ Taxe d'habitation	: 7,29 %
▪ Taxe Foncier Bâti	: 5,21 %
▪ Taxe Foncier Non-Bâti	: 21,34 %
▪ Contribution Foncière des Entreprises	: 27,68 % (au lieu de 27,44 % en 2015 ; ce taux maximum est proposé par les Services Fiscaux).

④ Présentation et vote des Budgets 2016 :

« DECHETS »

Présenté par Julie Le Bizec :

- ➔ En Section de Fonctionnement : Les recettes et les dépenses s'équilibrent à la somme de 814 363,89 €
- ➔ En Section d'Investissement : Les dépenses et les recettes s'équilibrent à la somme de 1 070 090,57 €

Le Budget Primitif « déchets » pour l'année 2016, est adopté à l'unanimité. (Le BP a été remis à chaque membre présent).

« SPANC »

Présenté par Julie Le Bizec :

- ➔ En Section de Fonctionnement : Les recettes et les dépenses s'équilibrent à la somme de 44 381,86 €
- ➔ En Section d'Investissement : Néant.

Le Budget Primitif « SPANC » pour l'année 2016 est adopté à l'unanimité. (Le BP a été remis à chaque membre présent).

.../...

« Extension ZA Courjou- Bourbriac »

Présenté par Julie Le Bizec :

→ En Section de Fonctionnement : Les recettes et les dépenses s'équilibrent à la somme de 47 021,85 €

→ En Section d'Investissement : Les dépenses et les recettes s'équilibrent à la somme de 46 711,85 €

Le Budget primitif « Extension ZA Courjou » pour l'année 2016 est adopté à l'unanimité. (Le BP a été remis à chaque membre présent).

« Eau Potable »

Présenté par Julie Le Bizec :

→ En Section de Fonctionnement : Les recettes et les dépenses s'équilibrent à la somme de 500 526 €

→ En Section d'Investissement : Les dépenses et les recettes s'équilibrent à la somme de 390 436,31 €

Le Budget primitif « Eau Potable » pour l'année 2016 est adopté à l'unanimité. (Le BP a été remis à chaque membre présent).

« GENERAL »

Présenté par Sylvie Le Fournis et commenté par la Présidente :

→ En Section de Fonctionnement : Les recettes et les dépenses s'équilibrent à la somme de 2 039 502,38 €

→ En Section d'Investissement : Les dépenses et les recettes s'équilibrent à la somme de 1 784 468,83 €

Le Budget primitif « Général » pour l'année 2016 est adopté à l'unanimité. (Le BP a été remis à chaque membre présent).

⑤ Administration / Gestion :

☒ Déchets : passage des non-valeurs :

Mme la Trésorière de Guingamp demande le passage en « créances admises en non-valeur » d'un certain nombre de titres identifiés au Budget « Déchets » pour un montant total de 3 656,93 €. Il s'agit des Redevances « ordures ménagères » qui n'ont pas pu être recouvrées sur les exercices antérieurs.

Le Conseil Communautaire donne pouvoir à la Présidente pour procéder aux écritures comptables correspondantes.

☒ Voirie : dispositions à prendre la location d'un tracteur agricole :

Compte tenu du projet de fusion des Communautés de Communes de Bégard, Belle Isle en Terre, Bourbriac, Callac, Guingamp, Paimpol-Goëlo et Pontrioux au 01.01.2017, et sachant que l'organisation du service « Voirie » au sein de cette nouvelle entité n'est pas encore définie, le Conseil Communautaire donne son accord pour la location d'un tracteur agricole neuf plutôt que d'envisager le renouvellement de l'actuel Renault Cergos. La Présidente est autorisée –en étroite relation avec la Commission « Voirie »- à engager les démarches dans ce sens, notamment :

- Lancer une consultation auprès des concessionnaires en vue de comparer les modalités et les tarifs,
- Retenir l'offre la mieux-disante,
- Signer tous les documents s'y rapportant,
- Effectuer tous les paiements correspondants.

.../...

⑥ Questions et informations diverses :

1. Installation de deux agriculteurs :

Conformément à la délibération n°66-2014 du Conseil Communautaire du 12.06.2014, une aide de 1 000 € sera attribuée à l'installation de 2 jeunes agriculteurs sur les Communes de Pont Melvez et de Senven-Léhart, sous réserve de la production des justificatifs.

2. Prochain Conseil Communautaire :

✓ Le Mardi 24 Mai 2016 à 20h30.

Les Membres,

**Le Secrétaire de Séance,
David CHEVANCE.**

**La Présidente,
Claudine GUILLOU.**